

La

minute

e-Force

Nous répondons à vos questions les plus courantes....

Le saviez-vous ? Dès le 1er décembre 2023, la procédure dématérialisée de Visa Technique MINEPDED sera obligatoire sur la plateforme e-Force, suivant le communiqué radio presse N°00037/CRP/MINEPDED/CAB du 08 Novembre 2023

Pour accéder au tutoriel sur la procédure dématérialisée de Visa Technique MINEPDED, cliquez ici www.guichet...



1) La procédure de Visa Technique MINEPDED s'applique aux catégories de produits suivants :

- Gros appareils ménagers ;
- Petits appareils ménagers ;
- Equipements informatiques et de télécommunications ;
- Matériel grand public ;
- Matériel d'éclairage ;
- Outils électriques et électroniques ;
- Jouets ;
- Equipements de loisir et de sport ;
- Dispositifs médicaux à l'exception de tous les produits implantés et infectés ;
- Instruments de surveillance et de contrôle ;
- Distributeurs automatiques.

2) Le MINEPDED délivre deux types de Visas Techniques en fonction de la position tarifaire associée à la marchandise :

- *Le visas technique BNO délivré par le Bureau National de l'Ozone, pour des marchandises contenant des substances nuisibles à la couche d'ozone ;*
- *Le visa technique pour les Equipements Electriques et Electroniques délivré par la Direction des Normes et du Contrôle.*

3) Les documents requis et obligatoires pour le traitement des demandes de visa technique sont les suivants :

- La facture finale
- Le connaissement ou BL ;
- La fiche technique de la marchandise.

4) La demande de visa technique est rendue disponible pour traitement au MINEPDED uniquement après paiement des frais y afférents.

5) Le paiement des frais de VT MINEPDED se fait via la plateforme e-GUCE payment au près de la banque choisie. Pour ce faire, il vous suffit de présenter le numéro du dossier à payer disponible sur la plateforme e-Force après « envois de l'expédition » sur la fiche e-FSD.

Pour plus d'informations sur les formalités d'importation, d'exportation et de transit à travers le formulaire e-Force, contactez-nous à l'adresse hotline@guichetunique.org tels : 233410312 / 233437754.